



16-07-2021

Fermeture exceptionnelle de la Piscine Besançon- Chalezeule

Les fortes précipitations observées ces derniers jours ont entraîné une crue exceptionnelle du Doubs. Comme en août 2007, les bassins de la piscine de Besançon-Chalezeule ainsi que le bâtiment principal ont été inondés alors que la piscine était en fonctionnement. Grâce à la réactivité des différents services municipaux, l'intégralité des éléments techniques de la piscine ont pu être mis en sécurité dès le mardi 13 juillet.

Durant le temps nécessaire aux opérations de nettoyage et de remise en service de la piscine de Chalezeule, la Ville de Besançon a décidé d'ouvrir exceptionnellement au public la piscine Mallarmé à compter du samedi 17 juillet. La durée de cette intervention est estimée à 15 jours minimum et peut varier en fonction des conditions météorologiques.

L'ouverture de la piscine Mallarmé s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Du lundi au vendredi de 12 h à 19 h 30 : 2 créneaux de 12 h à 14 h puis de 14 h 30 à 19 h 30
- Samedi – Dimanche de 9 h à 17 h : 2 créneaux de 9 h à 13 h 30 puis de 14 h à 17 h

Le tarif d'entrée reste inchangé à 2€.

La réservation est obligatoire sur www.besancon.fr ou via l'application « Sport à Besançon ».

Les clubs sportifs poursuivront leurs entraînements le matin à la piscine Mallarmé.

Contacts

Abdel GHEZALI – 1^{er} adjoint à la maire, délégué aux sports et aux équipements sportifs

Mail : abdel.ghezali@besancon.fr

Nathalie PORRAL – Directrice des sports

Tél. 06 45 62 08 25 / Mail : nathalie.porral@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr